

Enfin, j'aimerais traiter de la nécessité ou non d'établir un nouvel ordre économique international. Les pays en voie de développement ont demandé, au cours des dernières années, que l'on procède à cette réforme. Le ton est souvent exacerbé en raison de la frustration qu'ils ont accumulée au cours d'années de stagnation économique et de privations alors que partout, dans le monde, la prospérité et la richesse continuent en quelque sorte de mener une coexistence pacifique avec la pauvreté. C'est avec confiance et d'une seule voix que les pays du Tiers monde réclament un nouveau système qui les placerait dans une position relativement plus avantageuse dans l'économie mondiale, non comme les bénéficiaires des fruits de la générosité volontaire des riches, mais comme des partenaires égaux au sein du système dont ils profiteraient au même titre que les autres pays.

Leur approche a d'abord fortement préoccupé les dirigeants politiques des pays développés. L'idée de la création d'un nouvel ordre implique la destruction ou du moins, une réforme en profondeur de l'ancien. Et pourtant, il apparaît clair aux yeux de tous les observateurs de la scène internationale que nous sommes déjà engagés dans un mouvement de transition vers un nouvel ordre économique international. Dans ce processus, le concept de l'interdépendance a pris une signification nouvelle et plus équilibrée: non seulement les pays en voie de développement dépendent-ils des pays industrialisés dans des domaines tels l'aide, la technologie et l'investissement, mais les pays industrialisés dépendent également des pays en voie de développement et ce, particulièrement dans le domaine des ressources naturelles.

Si l'ancien ordre est la cause de l'exploitation du pauvre par le riche, mettons un terme à cette pratique. S'il est responsable du fossé infranchissable entre le riche et le pauvre dans le monde, il faut peut-être en examiner les principes de base. Ce qui s'impose à l'heure actuelle, c'est le dialogue et la coopération entre les pays développés et en voie de développement de sorte que l'on puisse s'entendre sur les nouvelles formes d'interdépendance vers lesquelles nous nous acheminons inévitablement.

L'établissement d'un nouvel ordre économique n'impose pas le rejet de toutes nos institutions et de nos schèmes politiques et économiques fondamentaux. Il signifie, par contre, la transformation de notre système économique international de sorte que le plus grand nombre possible de gens bénéficient de ce système et qu'un jour, les peuples et les nations puissent vivre plus dignement et harmonieusement, libérés de l'oppression de la pauvreté. Si un système économique responsable ne fait pas échec à cette pauvreté, celle-ci engendrera la misère et les conflits d'un ordre tragique au cours des années à venir.

On n'a pas évalué l'ensemble du coût national de ce nouvel ordre économique international, pas plus qu'on n'a défini clairement ce dernier. Il restera à trouver les modes d'application des principes directeurs élaborés. Mais je demeure confiant qu'au fur et à mesure de la transformation, inévitable d'ailleurs, du monde et de l'évolution du système économique international, les Canadiens seront prêts à assumer leur part raisonnable du fardeau et donc, à jouer un rôle important dans la création d'un monde